



Clubs Horizon et Ubuntu



21 Octobre 2021

Autour de

Guillaume NGEFA

*Représentant du Haut-Commissaire aux Droits de l'Homme
Directeur de la Division des Droits de l'Homme - Mission des Nations Unies pour la
stabilisation du Mali (MINUSMA)*

Les enjeux de sécurité dans la sous-région sahélienne

Dans cette zone composée entre autres du Mali, du Burkina Faso, du Niger, du Tchad et de la Mauritanie, la situation est explosive. Tensions entre la France et le Mali, violence armée, situations confuses et complexes : l'actualité est dense sur la zone Sahel et particulièrement au Mali. Qu'en est-il de la vie démocratique dans ce pays qui a connu un second coup d'Etat en neuf mois ? Des élections vont-elles se tenir ? Les nouvelles relations franco-américaines vont-elles changer la donne ?

Que peut-on attendre sur le plan économique et social ? Les zones de pauvreté alimentent les activités illicites et sont le terrain de prédilection des groupes terroristes. L'annonce, le 10 juin dernier, d'un retrait militaire français et de la fin de l'opération « anti djihadiste » Barkhane ne doit pas faire illusion. La majorité des 5 100 soldats français resteront au Mali jusqu'en 2023.

L'impuissance de l'Etat Malien va-t-elle perdurer ? Si la présence des forces françaises est indispensable pour empêcher la chute du pays, les relations entre les deux pays ne peuvent être durables que si elles s'appuient sur autre chose que l'aspect militaire. D'autant que la France n'est pas le seul intervenant. Le jeu complexe des autres parties prenantes –à travers notamment le G5 Sahel- mérite que l'on y accorde plus d'attention. Sur le terrain, la présence de milices Wagner pro-russes pose un vrai problème. Elles sont jugées « incompatibles avec les forces françaises » (Jean-Yves Le Drian). C'est dire que la situation est très tendue. Face à cette complexité, quelles sont les pistes de progrès ?

➤ **Quel état des lieux ? Quelles forces en présence ?**

La région du Sahel est composée d'Etats faibles, défaillants et fragiles. Une aubaine pour les groupes activistes qui s'y réfugient et prospèrent. Dans ce véritable « repaire » des groupes terroristes, les prises d'otages des occidentaux leur ont permis d'obtenir des moyens financiers pour se ressourcer et financer leurs luttes armées. La contrebande de cocaïne, de trafic d'armes et d'êtres humains dans la ville de Gao est symptomatique de la situation actuelle. La réponse de l'Etat n'est pas la hauteur. Dans ce contexte, la déstabilisation de la Libye a contribué à l'effondrement de l'Etat malien. On peut parler à cet égard d'une « **crise multidimensionnelle** » majeure où se conjuguent attaques, insurrection, activisme des groupes armées et violences intercommunautaires, des conflits locaux exploités par différents acteurs au premier rang desquels les groupes islamistes.

La nouvelle tendance est que cette insécurité est « communautarisée ». Par surcroit, elle est souvent « légitimée » par la population. Encore trop faibles, les armées ne sont pas adaptées à cette situation chaotique.

Sans la salutaire intervention française en 2013, le pays serait plongé dans le chaos le plus total. Elle aura permis de réunifier le pays même si des fragments s'opèrent jour après jour.

Après l'opération **Serval** et l'échec de la mise en oeuvre des accords politiques, la force française est restée, rebaptisée **Barkhane**, avec un mandat plus large.

➤ **Quelles forces en présence ?**

- La **MINUSMA** (Mission des Nations Unies au Mali) qui a besoin d'un soutien continu du Conseil de sécurité et de la communauté internationale pour faire face à l'insécurité et garantir le maintien de la paix (10 000 Casques bleus)
- La force **Barkhane**. L'opération militaire menée au Sahel et au Sahara par l'Armée française, avec une aide secondaire d'armées alliées réduit ses effectifs et va transférer le commandement des opérations militaires aux armées africaines présentes sur le terrain. Cette démarche a été mal acceptée par le Premier Ministre malien qui a accusé la France "d'abandon en plein vol" alors que l'insécurité progresse. L'opération Barkhane devrait se transformer en mission "d'appui, de soutien et de coopération aux armées des pays de la région". Un retrait progressif des troupes est programmé. Il doit débuter début 2022 pour passer de 5 000 à 2 500 ou 3 000 soldats à l'horizon 2023.
- Des **forces spéciales européennes**. **Takuba** rassemble aujourd'hui au Mali 600 hommes : la moitié sont des Français, les autres des Estoniens, des Tchèques, des Suédois et des Italiens. La Roumanie s'est également engagée à y participer.
- La force conjointe **G5 Sahel** (« G5S »), cadre institutionnel de coordination et de suivi de la coopération régionale en matière de politiques de développement et de sécurité, créé lors d'un sommet en 2014 par cinq États du Sahel : Mauritanie, Mali, Burkina Faso, Niger et Tchad.

- Forces **bilatérales** ou **multilatérales** : entre les pays de G5 Sahel et d'autres pays.
- **Forces américaines**. Environ 1.300 militaires, une part significative des 6.000 soldats américains répartis à travers le continent africain.

Face à la multiplicité des éléments hostiles sur le terrain, il y a trop d'acteurs sans réelle cohérence. Force est de constater que ces forces ne sont pas toujours en adéquation avec les attentes et les besoins de la population. Dans certaines zones de pauvreté, les habitants sont hélas plus sensibles aux « attentions » des groupes de trafiquants. Seules les populations du Nord du Mali acceptent la présence française (Bamako) mais ailleurs ce n'est pas vraiment le cas. Elles y subissent un conditionnement et une « propagande anti-française » orchestrée par les forces Djihadistes.

➤ **Effondrement de l'Etat malien : les racines du mal**

Trop longtemps une sorte de « maquillage politique » a permis de faire croire que le Mali était engagé sur une voie démocratique. Faute de règlement des crises antérieures, le président malien n'est plus en mesure de proposer un « récit » à sa population.

Le volet politique de l'accord d'Alger « pour la paix et la réconciliation au Mali » se trouve paralysé, aucune réforme n'ayant pu être mise en place tandis que les ex-séparatistes, non désarmés, se sont renforcés et dominant militairement aujourd'hui le septentrion malien. Rappelons que l'accord d'Alger, officiellement dénommé Accord pour la paix et la réconciliation au Mali, est un accord visant à mettre fin à la Guerre du Mali, signé le 15 mai et 20 juin 2015 à Bamako – après des négociations menées à Alger – entre la République du Mali et la Coordination des mouvements de l'Azawad

(territoire presque entièrement désertique situé dans le Nord du Mali recouvrant des zones saharienne et sahélienne).

➤ **L'intervention française a-t-elle contribué à l'instabilité ? Que peut faire la France ?**

S'il y a des groupes de résistance qui réclament le « retrait de la France », les populations du Nord du Mali reconnaissent les effets positifs de l'intervention française. Sans elle, les terroristes auraient pris la totalité des villes !

Le retrait des troupes françaises a pourtant été évoqué par le président Macron. Avec le risque d'une situation comparable à l'Afghanistan ?

La question décisive n'est-elle pas plutôt comment articuler l'action française avec les forces internationales. De même, il est important de prendre en compte l'impact des sanctions. Qu'une atteinte à l'accord de paix ou aux droits de l'homme ait lieu, l'Union Européenne ou le Conseil de sécurité de l'ONU est habilité à prendre une sanction. Auxquelles s'ajoutent les sanctions brandies par la FAO (Organisation pour l'alimentation et l'agriculture).

Ne faut-il pas éviter une « inflation » de sanctions ? Ne risquent-elles pas d'être « instrumentalisées » et présentées comme des « punitions contre la population » ?

➤ **Quelques pistes de réflexion**

- 1 Nécessaire pour l'assistance, la protection et la sécurité civile, l'ONU doit-elle mener des **actions antiterroristes** sous mandat du Conseil de Sécurité ? A l'image de ce qui a été octroyé à la force Barkhane ?
- 2 **Quelle responsabilité du commandement ?** Notamment en cas de violation des droits de l'homme ? Ne faudrait-il pas résoudre le problème de

coordination entre le commandement national et le commandement du G5 Sahel ?

- 3 **Les forces en présence n'ont pas les mêmes capacités d'action.** Certaines ne sont pas prêtes, d'autres sont plus aguerries comme les forces tchadiennes. Face à des acteurs qui se sont réadaptés en instrumentalisant les rivalités intercommunautaires, la question de la « légitimité » de ces forces est également posée.
- 4 **Quels moyens ?** Leur niveau dépend de la volonté de certains Etats qui n'ont pas forcément les ressources suffisantes. Le bailleur de fond principal reste l'Union Européenne (UE).
 - **Peut-on résoudre cette crise seulement par des aspects militaires, quelles options politiques et économiques conviendrait-il de développer ?**
 - **Une force de frappe économique**

En juillet 2017, la France, l'Allemagne et l'Union Européenne, accompagnées de la Banque mondiale, de la Banque africaine de développement et du Programme des Nations Unies pour le développement ont lancé l'Alliance **Sahel**, une plate-forme de coopération internationale pour intervenir davantage et mieux au Sahel. Depuis son lancement, l'Italie, l'Espagne, le Royaume-Uni, le Luxembourg, les Pays-Bas, le Danemark, la Banque Européenne d'Investissements et la Norvège ont rejoint l'initiative.

Avec un objectif de stabilisation et de développement global de la région, l'Alliance Sahel finance et coordonne avec les pays du G5 Sahel plus de 730 projets pour

répondre à tous leurs défis actuels, sécuritaires, démographiques, économiques et sociaux.

La question politique est liée à l'instabilité. Elle passe par des réformes profondes, consensuelles et menées à terme. Assurément, la tenue d'élections aiderait à donner une force et une crédibilité aux institutions.

3) **La question sociale.** Les opérations militaires ont permis aux terroristes de tirer profit de la pauvreté de la population notamment auprès de jeunes sans avenir qui sont enrôlés pour poser des mines.

4) Il faut une réponse de **bonne gouvernance** contre la corruption et que les « **dividendes de la paix** » profitent à la population toute entière.

L'impunité contre la corruption - ne l'oublions pas- entretient la haine de la population et une défiance générale envers la démocratie.

Il est nécessaire que se déploie un accompagnement du militaire par des actions de développement afin que l'action militaire ne soit pas remise en question par l'« exploitation de la pauvreté ». D'où l'importance de projets sociaux d'envergure pour faire sortir les familles de la précarité. Cela suppose que les fonds alloués par les pays étrangers soient bien utilisés et pas détournés.



Dans ce tableau sombre, il est difficile de prévoir ce qu'il va se passer dans les mois qui viennent. Raccrochons-nous à l'espoir d'une sortie par le haut avec une vraie démocratie électorale mais aussi l'implication des populations qui aspirent aux « dividendes de la paix ». Sans ces deux conditions de réussite, le pire est à craindre. A moins que la nécessaire coordination entre les institutions maliennes et les forces internationales produisent une meilleure « acceptabilité » des interventions étrangères.

LE CEPS REMERCIE LES PARTENAIRES DES CLUBS UBUNTU & HORIZON



